



BUREAU REGIONAL CENTRE	Date / Heure 01/03/2006 14h30
Objet / Ordre du jour Réunion de Bureau	Lieu Orléans
Participants S. WODZYNSKI – Membre du BN P. CHOQUEUX – DR L. JANVIER - SR L. RICHARD – Section 18 F. MAURICE – CETE de Blois S. GOUTX- GAUBICHER – O. MACKOWIAK – Section 37 C. VIROULAUD – Section 41 L. AUBRON MATHIEU - J.M. CONSTANTIN – Section 45 C. EL-MAZOUNI – DN (excusée) M. PASSOUNAUD – Section 36 (excusée) J. GAZIER – Section 28	Diffusion Bureau Régional Secrétaire Général

Rédacteur : Laurent JANVIER

1. Composition et fonctionnement du bureau régional Centre :

- Sur la base du projet de charte diffusé en préalable, les modalités de fonctionnement du bureau régional Centre sont discutées. Les arbitrages suivants sont arrêtés à l'unanimité après débat:
 - i. La périodicité des réunions du bureau sera calquée sur celle des commissions exécutives afin d'assurer leur préparation efficace
 - ii. Le lieu assurant le meilleur compromis en terme de facilité de déplacements est Orléans, ce qui n'empêchera pas d'organiser périodiquement des réunions « décentralisées »

La charte de fonctionnement du bureau régional Centre approuvée dans ces termes sera diffusée en l'état aux adhérents par les secrétaires départementaux.

- La composition du bureau régional Centre devant être complétée par souci de représentativité, les membres complémentaires suivants sont à intégrer :
 - i. Un correspondant fonctionnel « autres ministères employeurs »
 - ii. Un ou plusieurs correspondants FPT , avec une complémentarité possible entre un camarade en position effective en FPT et un camarade susceptible d'être transféré dans le cadre des pré positionnements
 - iii. Un correspondant CETE de Blois vis à vis du bureau régional Haute Normandie

Observations et suites à donner

⇒ *Diffusion de la charte aux SD (SR)*

L. JANVIER prendra contact avec certains collègues identifiés comme volontaires en poste au sein d'autres ministères afin de confirmer leur participation au bureau.

Chaque SD fera remonter au SR d'éventuelles candidatures de camarades susceptibles de faire l'objet d'un transfert en collectivité pour désignation d'un correspondant fonctionnel « FPT ». En complément, sur la base d'un argumentaire en cours de réalisation au niveau de la permanence, une prospection auprès de camarades déjà présents en collectivité sera entreprise afin de compléter la composition du bureau régional.

⇒ *Complément de la composition du BR sur la base des contacts à réaliser (SR)*

Le correspondant fonctionnel CETE de Blois (dont la nécessité a été actée au regard des enjeux globaux liés à l'avenir du RST et des réflexions en cours de lancement au sein du CETE Normandie Centre) est désigné en la personne de F. MAURICE, qui sera amené à travailler en liaison avec le bureau régional Haute Normandie.

La composition du bureau régional intégrant les correspondants fonctionnels « autres ministères » et « FPT » sera diffusée au DRDE par le secrétaire régional et aux directeurs des autres services déconcentrés par les secrétaires départementaux. Elle sera bien entendu amenée à être actualisée en tant que de besoin en fonction des évolutions à intégrer.

⇒ *Envoi de la composition du BR (SR et SD à leur niveau respectif)*

Nota : les sections n'ayant à ce jour pas désigné de suppléant au secrétaire départemental peuvent le faire en fonction de leurs besoins.

2. Compte-rendu de la CE du 08/02/2006 :

- Sur la base du compte-rendu diffusé par le secrétaire général, P. CHOQUEUX rapporte les points principaux évoqués à cette occasion.
- Certains points, rejoignant en grande partie les thèmes évoqués dans le cadre de l'assemblée régionale extraordinaire organisée le jour même, font l'objet d'une vigilance particulière et sont susceptibles de déboucher si besoin sur une mobilisation collective :
 - Dispositif de pré fléchage mis en œuvre dans un contexte de précipitation, sans lisibilité à ce stade en terme de maintien des garanties des personnels transférés (déroulement de carrière, rémunérations, pouvoir disciplinaire, conditions de retour à l'État) et aussi souvent en terme de définition des organisations et des postes au sein des conseils généraux et DIR.
 - Avancée du dossier statutaire en inter fonctions publiques et des démarches de valorisation de l'ENTPE et du RST auprès des collectivités, condition indispensable à leur survie.

⇒ *Point à faire lors de la prochaine réunion du BR*

3. Préparation des élections du 21/03/2006 :

La préparation des élections du 21/03/2006 est déclinée suivant les axes suivants dans la région Centre :

- Organisation d'une assemblée régionale extraordinaire ouverte à l'ensemble des ITPE le 01/03/2006 au matin, à Orléans, en présence d'un représentant du bureau national et d'un élu en CAP. Celle-ci, regroupant un panel diversifié de positionnement des ITPE au sein de la Région, a permis d'une part de répondre à des questions concrètes liées aux évolutions récente en matière statutaire et de gestion obtenues par le SNITPECT et d'autre part de mesurer toutes les dimensions stratégiques des élections du 21/03/2006, dépassant largement le simple enjeu de représentativité en CAP mais conditionnant directement la capacité du SNITPECT à peser dans les différents dossiers stratégiques à venir (au bénéfice de l'ensemble du groupe des ITPE).

- Point réalisé par les SD auprès des secrétaires généraux afin d'identifier les éventuels oublis dans les listes de votants, de définir le nombre et les localisations des bureaux de vote
- Idée d'organiser une réunion par chaque section le jour du vote afin que chaque collègue note cette date et afin de faciliter l'organisation du suivi des votes

Prochaine réunion : 04/04/2006 à 9h30 à Orléans